

***CLOACA MAXIMA* ET EMISSAIRE ALBAIN.  
RELECTURE DU TEMOIGNAGE DE TITE-LIVE SUR LES DEUX  
PREMIERES REALISATIONS HYDRAULIQUES ROMAINES A LA  
LUMIERE DE LA RECHERCHE DES ANNEES 2000-2020.**

***CLOACA MAXIMA* AND ALBANUM EMISSARIUM.  
REREADING OF LIVIUS' TESTIMONY ABOUT THE FIRST TWO  
ROMAN HYDRAULIC ACHIEVEMENTS IN THE LIGHT OF  
RESEARCH IN THE YEARS 2000-2020.**

MARTINE CHASSIGNET

[chassign@unistra.fr](mailto:chassign@unistra.fr)

Université de Strasbourg<sup>1</sup>

[RECIBIDO 15/12/2021; ACEPTADO 07/04/2022]

**RÉSUMÉ**

Cette contribution porte sur les deux premiers ouvrages hydrauliques de l'histoire de Rome : la *Cloaca Maxima* et l'*emissarium albanum*. Elle confronte le texte de Tite-Live, et par delà l'ensemble de la tradition, aux apports de la recherche la plus récente. Ces données nouvelles donnent à penser que la tradition n'est pas en contradiction avec l'état actuel de nos connaissances

39

---

**MOTS-CLES:** *Cloaca Maxima* ; *emissarium albanum* ; drainage ; irrigation ; Tarquin l'Ancien ; Tarquin le Superbe

---

<sup>1</sup> Professeur honoraire de l'Université de Strasbourg, Centre d'Analyse des Rhétoriques Religieuses de l'Antiquité (CARRA, EA 3094).

M. Chassignet, « *Cloaca Maxima* et émissaire albain. Relecture du témoignage de Tite-Live sur les deux premières réalisations hydrauliques romaines à la lumière de la recherche des années 2000-2020 », *RIPARLA* 8 (2022), 39-61

**ABSTRACT**

This paper deals with the first two hydraulic works in the history of Rome, the *Cloaca Maxima* and the *emissarium albanum*. It confronts Livius' text, and beyond the whole of tradition, with the contributions of the most recent research. These new data suggest that tradition is not in contradiction with the current state of our knowledge.

**KEY WORDS:** *Cloaca Maxima*; *emissarium albanum*; drainage; irrigation ; Tarquin the Elder ; Tarquin the Proud

E. Hermon, dans un article paru dans le dernier numéro de *Riparia*<sup>2</sup>, insiste sur la nécessité d'intégrer l'Antiquité, notamment romaine, dans l'histoire environnementale comparée de la gestion intégrée de l'eau. Si les vestiges archéologiques sont la preuve tangible de l'attachement des Romains à la gestion de l'eau, les sources littéraires antiques sont une autre source d'information sur le sujet. Certaines sont considérées comme fiables : on songera bien évidemment aux textes techniques de Vitruve<sup>3</sup> et de Frontin<sup>4</sup>, mais aussi à l'*Histoire naturelle* de Pline<sup>5</sup>. D'autres, notamment la tradition historiographique, sont suspectées par certains de livrer une vision des faits déformée et jugées moins crédibles. Ce qui est sûr : cette tradition fait remonter la réalisation des premiers ouvrages hydrauliques romains aux tout premiers siècles de l'histoire de la Ville. C'est le cas de Tite-Live (59 ou 64 av. J.-C.- 17 ap J.-C.). Auteur d'une histoire monumentale de Rome depuis sa fondation jusqu'à l'époque contemporaine, il ne manque pas d'en faire état dans son récit, intitulé *Ab Vrbe condita libri*. L'un, évoqué au livre 1, se situe à Rome même : il s'agit du drainage des zones inondables de la ville, commencé par Tarquin l'Ancien et poursuivi par Tarquin le Superbe, bâtisseur de la *Cloaca Maxima*. Le deuxième, rapporté au livre 5, est l'émissaire albain, bâti après la montée des eaux du lac du même nom en 398 av. J.-C. La mention de ces deux réalisations s'inscrit incontestablement dans la construction du roman national de Rome, initié bien avant Tite-Live par une tradition orale et codifié par les premiers historiographes de Rome, puis mis en forme par le Padouan. La confrontation du roman national véhiculé par l'auteur de l'*Ab Vrbe condita* avec les

<sup>2</sup> E. HERMON, « Aspects de l'histoire environnementale comparée : la gestion intégrée de l'eau (GIRE) dans la perspective de bassin versant », *Riparia* 7, 1-22.

<sup>3</sup> VITRUVÉ, *De l'architecture*, livre 8, texte établi, traduit et commenté par L. Callebaut, Paris, Belles Lettres, CUF, 1973, 2<sup>ème</sup> tirage 2003.

<sup>4</sup> FRONTIN, *Les Aqueducs de la ville de Rome*, texte établi et traduit par P. Grimal, Paris, Belles Lettres, CUF, 1947, 3<sup>ème</sup> tirage 2003.

<sup>5</sup> PLINE, *Histoire naturelle*, livre 31, texte établi, traduit et commenté par G. Serbat, 1972, 2<sup>ème</sup> tirage 2003.

vestiges archéologiques pouvant correspondre à ces deux installations est à l'origine de débats récurrents entre fidéistes et hypercritiques à propos de la fiabilité de la tradition. L'objet de cette contribution n'est pas d'innover : il s'agit simplement de faire le point sur la question au vu des travaux de la recherche actuelle, particulièrement active ces dernières années, et de montrer quelles perspectives nouvelles se sont ouvertes.

## 1. La *Cloaca Maxima*

La première réalisation hydraulique romaine mentionnée par Tite-Live est le drainage des marécages des quartiers bas de Rome et la construction de la *Cloaca Maxima* à l'époque des Tarquins. Le Padouan est ainsi fidèle à la tradition.

Selon les données fournies par l'historien, un drainage des lieux avait été rendu nécessaire par leur configuration :

Liv. 1.38.6 : « Il y avait (*sc.* à l'époque du règne de Tarquin l'Ancien) des quartiers bas vers le Forum et dans les vallées entre les collines, dans lesquels le manque de pente rendait difficile l'écoulement des eaux... »<sup>6</sup>.

Le Padouan, ce faisant, ne fait que suivre à la lettre L. Calpurnius Piso Frugi, consul en 133 av. J.-C. et auteur d'annales, qui parle d' « un endroit marécageux qui s'étendait sur le Forum avant la construction des égouts »<sup>7</sup>.

L'ouvrage, toujours selon Tite-Live, se serait fait en deux étapes. Dans un premier temps en effet, Tarquin l'Ancien (616-579 av. J.-C.) a fait drainer ces espaces marécageux :

---

<sup>6</sup> Trad. G. Baillet, Paris, Belles Lettres, CUF, 1940, 14<sup>ème</sup> tirage revu, corrigé et augmenté par R. Adam 1995, 17<sup>ème</sup> tirage 2012, *ut passim*.

<sup>7</sup> Calp. Piso frg. 8 Chassignet ap. Varr. *LL* 5.149 : « Pison dans ses *Annales* écrit que pendant la guerre sabine qui opposa Romulus et Tatius [...], le Sabin Mettius Curtius se retira dans un endroit marécageux qui s'étendait sur le Forum avant la construction des égouts et rejoignit les siens au Capitole ». Trad. M. Chassignet, *L'annalistique romaine*. Tome 2, Paris, Belles Lettres, CUF, 1999, 2<sup>ème</sup> tirage 2003.

Liv. 1.38.7 : « <Tarquin> les (*sc.* les quartiers bas) assèche (*siccata*) par un système d'égouts (*cloacae*) allant des points élevés vers le Tibre ».

Les égouts, d'après Denys d'Halicarnasse, plus prolixé comme à son accoutumée, auraient alors revêtu la forme de « conduits souterrains »<sup>8</sup>. La seconde phase s'est déroulée sous le règne de Tarquin le Superbe (534-510 av. J.-C.). Le dernier roi étrusque s'était lancé, selon la tradition, dans une politique de grands travaux, parmi lesquels la construction du temple de Jupiter Capitolin mais aussi le Grand Cirque et la *Cloaca Maxima*. C'est ce que rapporte Tite-Live :

Liv. 1.56.1-2 : « Les plébéiens trouvaient moins pénible de bâtir les temples des dieux de leurs mains que de passer ensuite à d'autres travaux encore, moins grandioses mais beaucoup plus fatigants, comme de bâtir les gradins du cirque et un grand égout (*cloaca maxima*) destiné à recevoir tous les immondices de la ville (*receptaculum omnium purgamentorum urbis*)... ».

Cette version est déjà attestée par un annaliste du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., Cassius Hémina<sup>9</sup>, et également présente chez Denys, qui revient expressément sur la notion de « drainage »<sup>10</sup>. Seuls Eutrope et l'auteur du *De Viris illustribus* s'en écartent légèrement puisqu'ils attribuent au seul Tarquin le Superbe la construction du

<sup>8</sup> Dion. Hal. *AR* 3.67.5 : « Il (*sc.* Tarquin l'Ancien) commença aussi à creuser les conduits souterrains par lesquels est acheminée vers le Tibre toute l'eau qui s'écoule des ruelles, engageant des travaux admirables, au-delà de toute description ». Trad. J.H. Sautel, Paris, Belles Lettres, CUF, 1999, 2<sup>ème</sup> tirage 2002, *ut passim*.

<sup>9</sup>Cass. Hem. frg. 18 Chassignet ap.Serv. auct. *ad Verg. Aen.* 12.603 : « Cassius Hémina dit que Tarquin le Superbe avait obligé le peuple à construire les égouts... ». Trad. M. Chassignet, *L'annalistique romaine...* Tome 2, *ut passim*.

<sup>10</sup> Dion. Hal. *AR* 4.44.1 : « Il (*sc.* Tarquin le Superbe) était désireux de terminer durant son propre règne les travaux que son grand-père (*sc.* Tarquin l'Ancien) avait laissé à moitié finis, à savoir faire descendre jusqu'au fleuve les canaux de drainage que ce dernier avait commencé à faire creuser... » Trad. personnelle, *ut passim*.

grand égout et font l'impasse sur les travaux de drainage opérés par son ancêtre<sup>11</sup>.

L'auteur de l'*Ab Vrbe condita* se fait également l'écho de la tradition lorsqu'il s'extasie devant les deux réalisations que sont le Grand Cirque et les égouts :

Liv. 1.56.2 : « ... deux ouvrages que notre magnificence moderne a eu de la peine à égaler »,

admiration également manifeste dans les propos tenus par Denys<sup>12</sup>, Strabon<sup>13</sup>, Pline<sup>14</sup> et Cassiodore<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> Eutr. 1.6.2 : « Il (*sc.* Tarquin le Superbe) fit des murs et des égouts ». Trad. J. Hellegouarc'h, Paris, Belles Lettres, CUF, 1999, 2<sup>ème</sup> tirage 2002 ; *Vir. ill.* 8, 3 : « Il fit faire des places réservées au Cirque et le Grand Egoût, où il mit à contribution les forces du peuple tout entier, ce qui fit appeler ces travaux les 'fosses des Quirites' ». Trad. P.-M. Martin, Paris, Belles Lettres, CUF, 2016, qui relève très justement, p. 119 n. 83, que les *fossae Quiritium* sont attribuées par toutes les autres sources parvenues jusqu'à nous à Ancus Marcius et non à Tarquin le Superbe.

<sup>12</sup> Dion. Hal. *AR* 3.67.5 : « Pour ma part [...] je compte au nombre des trois équipements les plus somptueux de Rome, par lesquels se manifeste au premier chef la grandeur de son empire, les adductions d'eau, les pavages des rues et les ouvrages souterrains ».

<sup>13</sup> Strab. 5.3.8 : « Tandis que les Grecs pensent avoir pleinement atteint leur but, en fondant des cités, quand ils se sont préoccupés de la beauté du site, de la force du terrain, des ports et des ressources naturelles du pays, les Romains, eux, ont pourvu surtout à ce que ceux-ci avaient négligé, à savoir la construction de chaussées, d'aqueducs et d'égouts capables d'évacuer dans le Tibre tous les immondices de la cité.... Quant à leurs égouts, ils sont parfois si grands qu'ils donneraient passage à des chars de foin ». Trad. F. Lasserre, Paris, Belles Lettres, CUF, 1967, 2<sup>ème</sup> tirage 2003.

<sup>14</sup> Plin. *NH* 36.104, à propos des « folles prodigalités royales » : « Alors, c'était la vaste étendue de l'agger, les substructions du Capitole qui emplissaient les vieilles gens d'admiration et aussi les égouts, l'ouvrage le plus important de ceux qu'on peut citer ; il fallut percer les collines et [...] Rome devint une ville suspendue ». ID, 36.106 : « Audessus, l'on traîne d'énormes charges sans que cela fasse écrouler les galeries de l'ouvrage. Elles sont frappées par les bâtiments qui s'écroulent d'eux-mêmes ou que les incendies jettent bas ; les tremblements de terre ébranlent le sol, et pourtant elles demeurent à peu près invincibles depuis les sept cents ans qui nous séparent de Tarquin l'Ancien ». Trad. R. Bloch, Paris, Belles Lettres, CUF, 1981, 2<sup>ème</sup> tirage 2003, *ut passim*.

<sup>15</sup> Cassiod. *Ep.* 3.30 : « ... les superbes égouts de la ville de Rome, qui provoquent une telle stupeur chez ceux qui les contemplant qu'ils peuvent surpasser les merveilles des autres villes ». Trad. personnelle.

L'examen des données liviennes serait incomplet si on ne mentionnait le fait que la finalisation de cet ouvrage hydraulique est placée par le Padouan dans un contexte tyrannique. Le travail que doit exécuter la plèbe est destiné à « tenir la plèbe en haleine » par un Tarquin « persuadé que pour Rome une population nombreuse, mais sans emploi, est un poids mort »<sup>16</sup> ; cette tâche était « pénible » et « fatigant<e> »<sup>17</sup>. Propos réitérés, à propos de l'entretien des réseaux, par Tite-Live qui, un peu plus loin, les met dans la bouche de Brutus lorsqu'il prend la parole après le viol de Lucrece pour dénoncer les crimes des Tarquins et la tyrannie du roi :

Liv. 1.59.9 : « De là, il (*sc.* Brutus) passa à la tyrannie du roi (*sc.* Tarquin le Superbe), aux misères et aux fatigues de la plèbe plongée dans des fossés (*fossae*) et des égouts (*cloacae*) à curer ».

Ce contexte tyrannique avait déjà été évoqué par Cassius Hémina, qui précise de surcroît que les plébéiens « furent nombreux, à cause de cette injustice (*sc.* l'obligation de travailler, entre autres, à la construction des égouts), à se donner la mort par pendaison », et que Tarquin le Superbe, en guise de réponse, « ordonna de mettre leurs corps en croix »<sup>18</sup>. Indication également présente chez Pline, même si ce dernier place l'épisode sous le règne de Tarquin l'Ancien<sup>19</sup>, et chez Dion Cassius<sup>20</sup>, mais omise

<sup>16</sup> Liv. 1.56.3.

<sup>17</sup> Liv. 1.56.1-2. Pour le texte, voir *supra*.

<sup>18</sup> Cass. Hem.. frg. 18 Chassignet ap. Serv. auct. *ad Verg. Aen.* 12.603 : « Comme ils furent nombreux, à cause de cette injustice, à se donner la mort par pendaison, il (*sc.* Tarquin le Superbe) ordonna de mettre leurs corps en croix ».

<sup>19</sup> Plin. *NH* 36.107, qui situe par erreur l'épisode sous le règne de Tarquin l'Ancien : « Tarquin l'Ancien faisait exécuter cet ouvrage par les mains de la plèbe et, ne sachant ce qui l'emportait de la grandeur du travail ou de sa durée, de toutes parts, pour échapper à la lassitude les citoyens se donnaient la mort. À cela, le roi trouva un remède nouveau et que nul n'imagina avant lui ni ne reprit : il fit clouer sur une croix le corps de tous ceux qui s'étaient donné la mort, pour en faire à la fois un spectacle pour les citoyens et une proie à déchirer pour les bêtes sauvages et les oiseaux ».

dans la version livienne et dans celle de Denys, plus proche du texte livien<sup>21</sup>. Orose, quelques siècles plus tard, dans le paragraphe de ses *Histoires* consacré au dernier roi étrusque de Rome, retiendra à son tour, parmi les faits marquants de son règne, la cruauté dont il fit preuve à l'égard des citoyens romains<sup>22</sup>.

Que peut-on tirer du texte de Tite-Live, qui se fait l'interprète de la tradition, tant sur le contenu de cette première réalisation hydraulique que sur sa datation ?

La critique moderne s'accorde à dire qu'on ne saurait nier l'existence, à l'époque archaïque, d'un système de drainage et d'évacuation des eaux de la dépression qui s'étendait au pied des collines et qui allait devenir le Forum : « Les travaux d'assainissement du Forum commencèrent probablement dans la seconde moitié du VII<sup>ème</sup> siècle. Ils furent à la fois favorisés par les connaissances étrusques et par la nature même d'un terrain fait de dépôts alluviaux reposant sur une épaisse couche de tufs volcaniques. Ce qui était la cause de la stagnation des eaux devint

<sup>20</sup> Cass. Dio 2 frg. 10.6, mais sans mention du contexte : « Un jour, il (*sc.* Tarquin le Superbe) fit attacher des citoyens nus à des poteaux en plein Forum et sous les yeux du peuple ; ils furent battus à mort à coups de verges ». Trad. personnelle.

<sup>21</sup> Dion. Hal. AR 4.44.1-2 : « Il (*sc.* Tarquin le Superbe) força le reste de la plèbe à travailler dans la ville aux ouvrages publics. Il pensait en effet que les monarques sont exposés au plus grand danger lorsque les citoyens les plus bas et les plus nécessiteux vivent dans l'oisiveté [...]. Voilà à quoi travaillaient tous les pauvres, ne recevant de lui (*sc.* Tarquin le Superbe) qu'une quantité mesurée de blé. Les uns taillaient des pierres, d'autres conduisaient des charrettes chargées de matériaux, d'autres portaient eux-mêmes des charges sur leurs épaules. D'autres encore creusaient des fossés souterrains [...] Les fondeurs, les charpentiers et les tailleurs de pierres étaient écartés de leurs propres besognes et occupés aux travaux publics ». Voir également Cic. *Suppl.* 48, qui se réfère à la construction d'un des autres grands travaux effectués à la même époque, à savoir la construction du Capitole : « Le Capitole, tel qu'il a été bâti du temps de nos ancêtres, par des prestations imposées officiellement aux artisans et aux manœuvres, a pu être édifié et achevé sans frais pour l'Etat ». Trad. G. Rabaud, Paris, Belles Lettres, CUF, 1929, 5<sup>ème</sup> tirage 2002.

<sup>22</sup> Oros. 2.4.12 : « Le règne de Tarquin le Superbe fut acquis par le meurtre criminel de son beau-père, gardé par la cruauté exercée envers les citoyens... ». Trad. M.P. Arnaud-Lindet, Paris, Belles Lettres, CUF, 1990, 2<sup>ème</sup> tirage 2003.

en fait un moyen de s'en défaire ; pour conduire par gravité les eaux excédentaires vers le collecteur principal que devenait alors le Tibre, il suffit en effet d'abord de creuser des canaux à ciel ouvert et l'on appliqua la technique des drains, que les étrusques utilisaient depuis longtemps déjà<sup>23</sup>. Elle admet également comme plausible le recours à la plèbe pour exécuter la construction de la *Cloaca Maxima* si on part du principe, comme l'affirme Tite-Live, qu'elle remonte à l'époque de Tarquin le Superbe<sup>24</sup>. L'attribution à cette même période étrusque de la construction de la *Cloaca Maxima* a été en revanche jusqu'à il y a peu considérée comme anachronique. Alors qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle on n'avait pas hésité à considérer, au vu des vestiges qu'on venait de mettre à jour au Forum, que la *Cloaca Maxima* était effectivement l'oeuvre des Etrusques et plus spécialement de Tarquin le Superbe<sup>25</sup>, la recherche du XX<sup>ème</sup> siècle avait généralement réfuté cette hypothèse<sup>26</sup> : elle avait notamment souligné le caractère historiquement hétérogène des restes conservés<sup>27</sup> et s'était appuyée sur un passage de Plaute d'où il

<sup>23</sup> A. MALISSARD, « Un exemple de création urbaine en milieu humide : Rome », in E. HERMON (dir.), *L'eau comme patrimoine : de la Méditerranée à l'Europe du Nord. Actes du colloque international « La gestion intégrée de l'eau dans l'histoire environnementale : savoirs traditionnels et pratiques modernes, Université Laval (octobre 2006) »*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Patrimoine en mouvement, 2008, 242. Même affirmation dans ID, *Les Romains et l'eau : fontaines, salles de bains, thermes, égouts, aqueducs*, Paris, Belles Lettres, coll. Realia, 1994, 2<sup>ème</sup> éd. revue et augmentée 2002, 3<sup>ème</sup> tirage 2020, 226 : « Le premier grand égout, dont la tradition historique attribue la mise en place à Tarquin l'Ancien, s'apparente plus au drainage des terres qu'à l'assainissement des cités ».

<sup>24</sup> R.M. OGILVIE, *A Commentary on Livy. Books 1-5*, Oxford, At the Clarendon Press, 1965, 214, qui estime que Rome manquait alors d'esclaves ; recourir à la main-d'oeuvre plébéienne était pour elle le seul moyen de mener à bien la politique des grands travaux entreprise par Tarquin.

<sup>25</sup> Exemple : R. LANCIANI, *Ruins and Excavations of Ancient Rome*, Londres, Macmillan, 1897, 29 ; C.L. VISCONTI, « Trovamenti riguardanti la topografia urbana », *BCAR* 20, 1892, 261-263.

<sup>26</sup> J. POU CET, *Les Rois de de Rome. Tradition et histoire*, Louvain-la-Neuve, Classe des Lettres, Académie royale de Belgique, 2000, 177 : « De grâce, ne projetons pas sur la Rome du VI<sup>ème</sup> siècle des réalisations de loin postérieures ».

<sup>27</sup> Exemple : M.E. BLAKE, *Ancient Roman Construction in Italy*, vol. I, Washington, Carnegie Institution, 1947, 119.

ressortait que la *Cloaca Maxima* n'était encore à son époque qu'un canal à ciel ouvert traversant le Forum<sup>28</sup>. Cette position a été battue en brèche suite à des fouilles archéologiques effectuées à l'extrême fin du XX<sup>ème</sup> siècle, après celles réalisées quelques années plus tôt par l'archéologue allemand H. Bauer<sup>29</sup>. Les fouilles en question ont permis de déterminer les phases de la construction de la *Cloaca*, de cerner quel était l'aspect réel de l'ouvrage attribué aux rois étrusques : « L'antico condotto in origine era formato da un imponente doppio canale coperto a 'falsa volte'. Tale riconoscimento ha offerto un nuovo punto di partenza non soltanto per il dibattito sull'interpretazione dei passi di Livio e di Dionigi di Alicarnasso che testimoniano dell'impresa costruttiva, realizzata per bonificare la valle del Velabro, ma anche per la critica agli studi »<sup>30</sup>. Les premières études faisant état de l'apport des fouilles qui réhabilitent la version transmise par la tradition ont été publiées dès la première décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle<sup>31</sup>. Les années 2010 verront leur rythme s'accélérer, que ce soit sous la forme d'articles isolés<sup>32</sup> ou dans les *Actes* de deux journées d'études, organisées à Rome par la « Sovrintendenza Capitolina ai Beni Culturali » de Rome en 2012 et 2017, en association pour la première avec l'« Istituto Nazionale di Studi Romani », pour la deuxième avec l'Université « L'Orientale » de

<sup>28</sup> Pl. *Curc.* 476 : « Dans le moyen Forum, le long du canal (*propter canalem*), se tiennent les faiseurs d'embaras ». Trad. A. Ernout, Paris, CUF, 1935, 5<sup>ème</sup> tirage 2003.

<sup>29</sup> H. BAUER, « Die Cloaca Maxima in Rom », *Mitteilungen Leichtweis Institut für Wasserbau der Technischen Universität Braunschweig* 103, 1989, 45-67.

<sup>30</sup> E. BIANCHI et M. D'ACUNTO (dir.), *Opere di regimentazione delle Acque in età arcaica. Roma, Grecia e Magna Grecia, Etruria e mondo italico*, Rome, Quasar, 2020, *Introduzione*, 10.

<sup>31</sup> J.N.N. HOPKINS, « The Cloaca Maxima and the Monumental Manipulation of Water in Archaic Rome », *The Waters of Rome* 4, 2007, 15 p. url : <http://www3.iath.virginia.edu/waters/Journal4Hopkins.pdf> ; E. BIANCHI et L. ANTOGNOLI, « La Cloaca Maxima dalla Suburra al Foro Romano », *Studi Romani* 57, 2009, 89-125 ; E. BIANCHI, « Foro Romano. L'intervento dei Tarquini prima della *Cloaca Maxima* », *Studi Romani* 58, 2010, 3-26.

<sup>32</sup> Exemple : D. PALOMBI, « *Receptaculum omnium purgamentorum urbis* (LIV. 1, 56, 2). Cloaca Maxima e storia urbana », *ArchCl* 64, 2013, 133-168.

Naples<sup>33</sup>. A partir de là, rien n'empêche de penser que les travaux d'assèchement du forum ont effectivement eu lieu sous le règne de Tarquin l'Ancien (vers 580 av. J.-C.) et que les premiers éléments de la *Cloaca Maxima* remonteraient bien à l'époque de Tarquin le Superbe, plus précisément à la fin de la décennie 530-520 avant notre ère<sup>34</sup>.

Conséquence de ce premier chantier hydraulique : l'assainissement de la zone située en contrebas des collines a permis le développement du Forum et la Ville a été dotée dès la période étrusque d'un système d'égouts appelé à se développer au fur et à mesure de l'extension de celle qui deviendra la capitale du monde occidental. Effet plus important encore : avec le drainage des marécages des espaces bas de Rome et l'évacuation des eaux usées par le biais de la *Cloaca Maxima*, les Romains ont appris à soumettre l'eau. Cette réalisation fut la première d'une longue série d'ouvrages hydrauliques, édifiés d'abord à Rome, puis en Italie et dans ce qui allait devenir l'empire. S'il faut attendre la fin du IV<sup>ème</sup> siècle pour que soit lancée la construction du premier ouvrage emblématique du génie romain en matière de gestion de l'eau, à savoir l'aqueduc de l'*Aqua Appia*, la tradition fait état d'une réalisation qui, dès le début de ce même IV<sup>ème</sup> siècle,

---

<sup>33</sup> E. BIANCHI (dir.), *La Cloaca Maxima e i sistemi fognari di Roma dall'Antichità ad oggi*, Rome, Palombi Editori, 2014 (Actes de la journée d'étude homonyme, Rome, 7/11/2012) ; voir notamment les contributions d'E. BIANCHI, « Il primo tratto della Cloaca Maxima e gli adattamenti realizzati per la costruzione dei Fori Imperiali », 83-107, et d'E. BIANCHI et L. ANTOGNOLI, « La Cloaca Massima dal Foro al Velabro. Degli studi di Heinrich Bauer alle nuove indagini », 109-154. E. BIANCHI et M. D'ACUNTO (dir.), *Opere di regimentazione delle Acque in età arcaica* : cf. n. 30 (Actes de la journée d'études homonyme, Rome, 25/10/2017) ; voir notamment les contributions de C. AMPOLO, « La *Cloaca Maxima* come segno. Note sul suo significato nella storiografia antica e moderna su Roma antica », 417-436 ; L. ANTOGNOLI et E. SANTUCCI, « Tecniche di indagine e rilevati nella Cloaca Massima », 447-460 ; E. BIANCHI, « L'opera idraulica dei Tarquini. nuove indagini sui resti del condotto nel Foro Romano e ipotesi sul percorso fino dal Tevere », 461-546 ; D. PALOMBI, « *Cloaca Maxima*. Tra archeologia, topografia e storia », 561-584.

<sup>34</sup> E. BIANCHI et L. ANTOGNOLI, « La Cloaca Massima dal Foro al Velabro... », 116.

conduira de l'eau dans les campagnes en dehors de Rome. Il s'agit de l'émissaire albain.

## 2. L'émissaire albain (398-396 av. J.-C.)

L'émissaire albain, selon Tite-Live, a été réalisé à la suite d'un prodige, le débordement du lac albain survenu durant la dernière des dix années que dura la guerre de Rome contre la ville de Véies (398 av. J.-C.) :

Liv. 5.15.2 : « Le lac de la forêt sacrée d'Albe, par un phénomène surprenant qu'on ne pouvait s'expliquer ni par des pluies ni par aucune autre cause, s'éleva à un niveau insolite »<sup>35</sup>.

La comparaison avec les autres textes antiques rapportant l'événement montre que Tite-Live, tout comme le font la source annalistique de Cicéron dans le *De Divinatione*<sup>36</sup> et Valère-Maxime<sup>37</sup>, atténue l'ampleur du prodige par rapport à Denys d'Halicarnasse<sup>38</sup>, Plutarque<sup>39</sup> et dans une moindre mesure

<sup>35</sup> Trad. G. Baillet, Paris, Belles Lettres, CUF, 1954, 4<sup>ème</sup> tirage augmenté d'un additif à l'appendice de R. Bloch, 1989, 5<sup>ème</sup> tirage 2003, *ut passim*.

<sup>36</sup> *Annales Pont.* frg. 24 Chassignet ap. Cic. *Div.* 1.100 : « Durant la guerre contre Véies, le lac albain était monté à un niveau anormal ». Trad. M. Chassignet, *L'annalistique romaine*. Tome I, Paris, Belles Lettres, CUF, 1996, 2<sup>ème</sup> tirage 2003, *ut passim*.

<sup>37</sup> Val.-Max. 1.6.3 : « Tout à coup le lac d'Albe, sans que son volume se fût accru par des pluies ni gonflé par le débordement de quelque rivière, dépassa les limites habituelles de son bassin ». Trad. R. Combès, Paris, Belles Lettres, CUF, 1995, 2<sup>ème</sup> tirage 2003, *ut passim*.

<sup>38</sup> Dion. Hal. *AR* 12.11 (10.1) : « Pendant que les Romains assiégeaient Véies [...], un certain lac situé dans les Monts Albains, éloigné de Rome d'au moins cent vingt stades et auprès duquel, anciennement, avait été située la métropole des Romains (sc. Albe), alors qu'il n'y avait eu ni pluie ni chute de neige ni aucune autre cause perceptible aux hommes, reçut de ses sources intérieures un tel accroissement qu'il déborda abondamment et renversa un grand nombre d'habitations paysannes. Finalement il fit une brèche dans son enceinte de montagnes et déversa un fleuve énorme sur les campagnes situées à leur pied ». Trad. G. Dumézil, *Mythe et épopée I.II.III.*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2021, 1108, *ut passim*.

Zonaras<sup>40</sup> ; si chez ces derniers le lac déborde et inonde les environs en formant une rivière dévastatrice, chez Tite-Live nulle mention d'une telle catastrophe : les hommes interviendront avant<sup>41</sup>. Le texte livien n'en respecte pas pas moins dans ses grandes lignes la tradition relative à l'événement, qui parle ici d'une voix univoque.

Tite-Live suit encore la tradition lorsqu'il entreprend de raconter quelles suites les Romains ont données à ce prodige. Elles se déroulent en plusieurs phases. Dans un premier temps, les Romains s'informent sur ce qu'il convient de faire par deux voies concurrentes : ils envoient une mission à Delphes consulter l'oracle d'Apollon et, en attendant le retour des messagers partis en Grèce, font parler un vieillard haruspice étrusque. Cette double interrogation est en accord avec nos autres sources. Seuls font exception Valère-Maxime, qui ne fait état que de la consultation de l'oracle, et la version annalistique rapportée par Cicéron : mentionnant le prodige du lac albain pour y puiser des arguments pour ou contre la divination, l'Arpinate ne s'intéresse par la force des choses qu'à la voie divinatoire et passe sous silence la voie oraculaire.

---

<sup>39</sup> Plut. *Cam.* 3.3-4 : « La guerre battait son plein [...]. Le lac Albain, qui a sa source en lui-même et n'a pas d'écoulement, et qui est entouré de montagnes au sol fertile, monta et s'enfla visiblement sans aucune cause, sinon par la volonté des dieux, atteignit le flanc des collines et parvint à en effleurer les plus hauts sommets avec une surface demeurée lisse, par une crue sans agitation ni bouillonnement. Les bergers et les bouviers furent les premiers à s'en étonner. Mais, lorsque l'espèce d'isthme qui séparait le lac du pays d'en bas se fut rompu sous l'afflux et le poids des eaux, un énorme torrent descendit vers la mer à travers les champs et les vergers, et non seulement répandit l'épouvante parmi les Romains, mais encore apparut à tous les habitants comme le signe d'un grand événement ». Trad. R. Flacelière, E. Chambry et M. Juneaux, Paris, Belles Lettres, CUF, 1961, 3<sup>ème</sup> tirage 2003, *ut passim*.

<sup>40</sup> Zon. 7.20 (d'après Dion Cassius) : « C'est juste à ce moment du siège de Véies que le lac qui se trouve dans les Monts Albains et qui, enfermé dans un cercle de hauteurs, n'a pas de voie d'écoulement, déborda au point de passer par-dessus les montagnes et de descendre vers la mer ». Trad. G. Dumézil, *Mythe et épopée I.II.III...*, 1110.

<sup>41</sup> G. DUMÉZIL, *Mythe et épopée I.II.III...*, 1112 n. 1.

Chez Tite-Live, c'est le devin étrusque qui, le premier, après avoir été capturé et conduit devant le général romain, donne une réponse aux Romains :

Liv. 5.15.6 : « Voici ce que les livres des destins, voici ce que la science étrusque rapportait : 'Quand l'eau d'Albe grossirait, si le Romain la faisait écouler selon le rite, il aurait la victoire sur les Véiens ; jusque là les dieux n'abandonneraient pas les murailles de Véies'. Il décrivait ensuite le mode d'écoulement (*deriuatio*) rituel ».

Les envoyés romains, de retour de Delphes, complètent la déclaration de l'Etrusque en rapportant les propos d'Apollon ; si la réponse de l'oracle comprend une partie religieuse, que nous n'évoquerons pas ici pour nous limiter au sujet, elle y évoque aussi clairement la construction de l'émissaire :

Liv. 5.16.9 : « Romain, garde-toi de laisser l'eau d'Albe séjourner dans le lac ; garde-toi de la laisser prendre son cours vers la mer ; envoie-la dans tes champs [...] ; qu'elle se répande dans des canaux et s'y perde ».

Là encore, peu de divergences avec le reste de la tradition, si ce n'est que chez Tite-Live, tout comme chez Denys<sup>42</sup>, la réponse de l'haruspice se place entre l'envoi de la délégation romaine à Delphes et son retour, alors que chez Plutarque<sup>43</sup>, les

---

<sup>42</sup> Réponse du devin : Dion. Hal. *AR* 12.13 (12.11.2) : « Si l'on vous révélait que les destins ont décidé que cette ville (*sc.* Véies) ne serait prise que le jour où le lac Albain diminuerait son débit, cesserait de mêler ses eaux à la mer, vous cesseriez, vous, de prendre tant de peine et de nous persécuter ». Réponse de l'oracle : Dion. Hal. *AR* 12.16 (12.12.3) : « Quand ces eaux, abandonnant leur pente naturelle et leur premier chemin, se détourneront dans un autre lit de manière à ne plus se mêler à celles de la mer, alors la ville pourra être détruite. Les Romains obtiendront facilement ce résultat si, en creusant des canaux autrement orientés, ils conduisent le surplus des eaux vers des plaines éloignées du littoral ».

<sup>43</sup> Réponse du devin : Plut. *Cam.* 4.4 : « L'homme révéla des oracles secrets qui intéressaient sa patrie et déclara qu'elle ne pourrait être prise que lorsque les ennemis, traçant d'autres routes au débordement impétueux des eaux du lac, les auraient repoussées en arrière ou déviées de façon à les empêcher de se mêler à la mer ». Réponse de l'oracle : Plut. *Cam.* 4.6 : « Quant à l'eau du lac albain, le dieu leur enjoignait

deux voies d'interrogation se succèdent nettement sur le plan chronologique : d'abord la réponse du devin étrusque puis la consultation de l'oracle. Dans tous les cas, les réponses du devin et de l'oracle concordent et/ou se complètent et font état de la nécessité de dériver les eaux du lac albain. Il en va de même de la réponse du devin étrusque rapportée par la source de Cicéron<sup>44</sup> et de celle de l'oracle rapportée par Valère-Maxime<sup>45</sup>.

Tite-Live ne dit pas que les Romains dérivèrent aussitôt les eaux du lac albain. La chose semblait sans doute tomber sous le sens. Dans tous les cas, les travaux étaient achevés en 396 :

Liv. 5.19.1 : « Maintenant que les jeux et les fêtes latines étaient renouvelées, maintenant qu'on avait dérivé l'eau (*aqua emissa*) du lac d'Albe dans les campagnes... ».

Ces informations sont conformes à ce qu'on trouve chez Denys<sup>46</sup>, Plutarque<sup>47</sup> et Zonaras qui précise quelle forme revêtit cette dérivation, en l'occurrence une construction de canaux, déjà évoquée par Tite-Live dans la réponse de l'oracle<sup>48</sup>.

---

de l'écartier de la mer dans la mesure du possible et de la faire remonter dans son ancien lit, ou, s'ils ne le pouvaient pas, de la détourner dans la plaine par des tranchées et des fossés où elle se perdrait ».

<sup>44</sup> *Annales Pont.* frg. 24 Chassignet ap. Cic. *Div.* 1.100 : « D'après les prédictions consignées dans les livres Véiens, Véies ne pouvait être prise tant que ce lac débordait : si les eaux du lac déversé, abandonnées à leur mouvement et à leur cours naturel, se portaient vers la mer, ce serait funeste pour le peuple romain ; si au contraire on les faisait s'écouler de manière qu'elles ne puissent atteindre la mer, ce serait salulaire pour les nôtres. C'est ainsi que fut réalisée par nos ancêtres cette étonnante dérivation (*derivatio*) du lac albain ».

<sup>45</sup> Val.-Max. 6.3 : « De la consultation (*sc.* de l'oracle), elle (*sc.* la délégation romaine) rapporta la prescription d'avoir à faire évacuer l'eau du lac en la répandant dans la campagne ».

<sup>46</sup> Dion. Hal. *AR* 12.16 (12.12.3) : « Aussitôt informés (*sc.* de la réponse de l'oracle de Delphes), les Romains mirent des ouvriers au travail ».

<sup>47</sup> Plut. *Cam.* 4.7 : « Ces réponses reçues (*sc.* celles de l'oracle), les prêtres réparèrent les fautes commises dans les cérémonies religieuses, tandis que le peuple allait accomplir les travaux prescrits et détourner l'eau du lac ».

<sup>48</sup> Zon. 7.20 : « Se conformant à sa déclaration (*sc.* celles du devin étrusques), ils [...] firent écouler l'excès d'eau dans la plaine par un canal caché, en sorte qu'elle s'y engagea tout entière et cessa d'atteindre la mer ».

Ce qui est sûr : la fonction de cet émissaire, en dehors du fait que l'installation répond à la prescription du devin et de l'oracle pour s'assurer de la victoire sur Véies, ne fait pas de doute selon Tite-Live. Pour le Padouan, son rôle est clairement défini par l'oracle :

Liv. 5.16.9 : « Envoie-la (*sc.* l'eau du lac Albain) dans tes champs pour les arroser (*rigare*) ; qu'elle se répande dans des canaux et s'y perde ».

La fonction d'irrigation est également évoquée par Marcus dans le livre 2 du *De Divinatione*<sup>49</sup> pour répliquer à son frère Quintus, qui, un peu plus tôt, avait recouru à l'exemple du lac albain afin de valider l'art divinatoire. Elle l'est encore par Denys, lorsqu'il parle d'« un système d'écluses, dont l'ouverture permet aux habitants de mettre de l'eau en réserve »<sup>50</sup>.

Le texte livien, tout comme l'ensemble de la tradition qu'il rapporte, a fait l'objet de nombreux commentaires et interprétations.

54

La critique moderne s'accorde *grosso modo* sur une seule chose : la réalité historique de l'émissaire albain, qui fait partie d'un réseau d'émissaires plus large<sup>51</sup>, est attestée par l'archéologie. Son tracé est bien établi : l'eau du lac est évacuée par un tunnel creusé sous les hauteurs de Castel Gandolfo, à l'aplomb de la villa

<sup>49</sup> Cic. *Div.* 2.69 : « Quant à la fameuse prédiction faite aux Véiens que Rome périrait si le lac Albain débordait et se déversait dans la mer, et que s'il était au contraire contenu, Véies périrait, je crois pour ma part que l'eau d'Albe a été dérivée pour l'irrigation de la campagne de Rome, non pour sauver la citadelle et la ville ». Trad. G. Freyburger et J. Scheid, Paris, Belles Lettes, Roue à livres, 1992.

<sup>50</sup> Dion. Hal. *AR* 1.66.2 : « Le lac (*sc.* Albain) est profond et étendu, et la plaine en reçoit les eaux grâce à un système d'écluses dont l'ouverture permet aux habitants de mettre en réserve autant d'eau qu'ils le désirent ». Trad. V. Fromentin et J. Schnäbelé, Paris, Belles Lettres, Roue à Livres, 1990.

<sup>51</sup> Voir par exemple M. Frassiné, *Palus in agro. Aere umide, bonifiche e asseti centuriali in epoca romana*, Pise et Rome, Fabrizio Serra editore, Coll. « Agri Centuriati », Suppl. 1, 2013, 62-65 : « Gli emissari laziali ».

Barberini, et resurgit à La Mola ; de là elle coule vers Castellucia sous la forme d'un ruisseau, le Rio Albano, et finit par se jeter dans le Tibre, après un parcours de vingt-deux kilomètres, à Tor di Valle<sup>52</sup>. D'autres éléments de l'épisode du lac albain, que ce soit le récit de la crue qui a présidé à la construction de l'émissaire ou sa fonction, ont été en revanche globalement rejetés au rang de mythe ou sujet à des hypothèses<sup>53</sup>. En premier lieu, la crue du lac, jugée impossible par la critique moderne, notamment celle de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et du XX<sup>ème</sup> siècle. Elle ne s'est pas privée d'émettre des jugements tranchés, à l'instar de M.R. Blanchère : « On ne peut perdre son temps à discuter le conte de Tite-Live »<sup>54</sup>, ou, plus proches de nous, d'H. Hubaux et G. Dumézil<sup>55</sup>. Quant à la fonction de l'émissaire, elle a été diversement interprétée : régulation des eaux du lac albain<sup>56</sup>, drainage des eaux

---

<sup>52</sup> Cf. J.A. NIBBY, *Analisi storico-topografico-antiquaria della carta de' dintorni di Roma*, Rome, Tipografia delle Belle Arti, 1848, I<sup>2</sup>, 100 ; R. DE LA BLANCHÈRE, « *Emissarium* », in Ch. DAREMBERG – E. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome II.1, Paris, Hachette, 1892, 598-600.

<sup>53</sup> Ne seront pas abordées ici les causes du prodige, à savoir « les destins » dans la variante étrusque, qui place le débat entre Rome et Véies, « les dieux », dans la version delphique, qui obligent Rome à réparer une faute religieuse envers les dieux.

<sup>54</sup> R. DE LA BLANCHÈRE, « *Emissarium*... », 599.

<sup>55</sup> H. HUBAUX, *Rome et Véies. Recherches sur la chronologie légendaire du Moyen-Age romain*, Paris, Belles Lettres, Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. 94, 1958, 134 : « S'il y a un lac dont on peut être assuré qu'il n'a jamais débordé, c'est le lac albain [...]. Il se trouve dans le cratère d'un ancien volcan ; aucun cours d'eau ne l'alimente et il est entouré de tous côtés par une chaîne continue de montagnes et de collines dont la crête est partout d'au moins cent mètres plus élevé que le niveau du lac. Le site [...] est dominé par le mont Cavo (995 mètres), sur lequel la confédération latine avait construit le temple de Jupiter Latiialis. La ligne des crêtes, haute de 380 mètres, présente son minimum d'épaisseur sur la rive opposée, à peu près en face de ce sommet culminant » ; G. DUMÉZIL, *Mythe et épopée, I.II.III...*, 1107 : « Qu'un point soit clair : la légende du débordement du lac albain et de la formation d'une rivière descendant jusqu'à la mer ne peut pas être un événement historique, même fortement enjolivé » ; voir également J. CORNELL, *The Beginnings of Rome, Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars (c. 1000-264 BC)*, Londres – New York, Routledge, 1995, 312 : « bizarre story » ; B. LIOU-GILLE, *Une lecture « religieuse » de Tite-Live I : cultes, rites, croyances de la Rome archaïque*, Paris, C. Klincksieck, 1998, 254 : « inexplicable de façon rationnelle ».

<sup>56</sup> Hypothèse la plus répandue ; voir par exemple : R. DRUSIANI, P. BERSANI et P. PENTA, « L'antico emissario del lago di Albano. Ipotesi sulle origini ed il suo ruolo del

stagnantes de la plaine<sup>57</sup>, moyen de lutte contre la malaria<sup>58</sup>, irrigation<sup>59</sup>. La fonction « irrigation » semble la plus probable si on se fie à la configuration des lieux et aux dires de Tite-Live dont la teneur est analogue aux propos de Cicéron.

Que peut-on affirmer à ce stade là ? Les Romains ont construit un émissaire destiné à arroser les campagnes situées en contre-bas. Le reste, à savoir la date de sa construction et les conditions à l'origine de sa réalisation relève du roman national, voire de la mythologie indo-européenne<sup>60</sup>. Telle était en tout cas la position jusqu'à il y a peu. Comme pour la question du

---

tempo », *L'Acqua*, Rivista dell'Ass. Idrotecnica Italiana 4/2007, Sezione 1 Memorie, 55-62 (qui attribuent de fait deux fonctions à l'émissaire : régulation du niveau du lac et irrigation des terres situées en contre-bas). Hypothèse pas forcément convaincante puisque la construction de l'émissaire a peu modifié le niveau naturel du lac.

<sup>57</sup> R. DE LA BLANCHÈRE, « *Cuniculus* », in Ch. DAREMBERG – E. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome I.2, 1887, 1589-1594, et « *Emissarium...* », 598-601. Hypothèse réfutée par V. CASTELLANI et W. DRAGONI, « Opere arcaiche per il controllo del territorio : gli emissari sotterranei artificiali dei laghi alban » in M. BERGAMINI (éd.), *Atti del Convegno 'Gli Etruschi maestri di idraulica'. Perugia 23-24 febbraio 1991*, Pérouse, Electra ed., 1991, 45, et A. GRANDAZZI, *Alba Longa. Histoire d'une légende. Recherches sur l'archéologie, la religion, les traditions de l'ancien Latium*, Rome, BEFAR 336, 2008, I, 89-90 : un abaissement d'une dizaine de mètres du lac n'aurait pas eu d'effet sur la nappe phréatique des campagnes.

<sup>58</sup> R.M. OGILVIE, *A Commentary on Livy. Books 1-5...*, 659, à la suite d'A. CELLI, *Die Malaria in ihrer Bedeutung für die Geschichte Roms und der römischen Campagna: eine kulturhistorische Studie*, Leipzig, Georg Thieme, 1929, 52. Hypothèse anachronique dans la mesure où elle suppose de la part des populations qui ont entrepris la construction de l'émissaire une perception nette de la maladie et du remède qu'il convenait de lui apporter.

<sup>59</sup> A. GRANDAZZI, *Alba Longa...*, I, 90 : « Pour le dire d'un mot il (*sc.* l'émissaire albain) n'a pas été construit avec l'intention d'annuler les effets de crues qu'on espérait faire disparaître, mais au contraire, pour en profiter au mieux et tirer le meilleur bénéfice d'une ressource précieuse entre toutes, et dont la disponibilité régulière devenait ainsi assurée ». Cf. également C. GALEAZZI, C. GERMANO et L. CASCIOOTTI, « The Drainage Tunnel of Lake Albano (Rome, Italy) and the 3-years Study Program 'Project Albanus' : A Progress Report, *Hypogea 2015 (Proceedings of International Congress of Speleology in Artificial Cavities, Italy, Rome, March 11/17 – 2015)*, 186.

<sup>60</sup> G. DUMÉZIL, *Mythes et épopée I.II.III...*, 1118-1123, qui pense que la tradition du prodige albain est une des trois formes d'un même mythe indo-européen signifiant le châtement de l'impiété ; D. BRIQUEL, « Sur un passage d'Herodote : prise de Babylone et prise de Véies », *BAGB* 1981, 293-306, qui y reconnaît un mythe indo-européen de la victoire.

« *Cloaca Maxima* et émissaire albain. Relecture du témoignage ... »

drainage du forum et de la construction de la *Cloaca Maxima*, la recherche moderne semble ouvrir de nouvelles perspectives.

Premier point concerné : la date de construction de l'ouvrage. Si la tradition littéraire, liant étroitement le prodige du lac albain durant la guerre contre Véies à la réalisation de l'émissaire, place *ipso facto* l'événement en 398, certains éléments, à vérifier, permettent peut-être d'opter pour une datation plus ancienne, à savoir le VI<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. C'est la position qui est défendue par F. Coarelli, R. Drusani et al. et A. Grandazzi<sup>61</sup>. Les résultats du Projet « Albanus » devraient confirmer ou infirmer ces hypothèses<sup>62</sup>.

Deuxième point : la question du débordement du lac. A. Grandazzi dans un article paru en 2003 et repris quelques années plus tard<sup>63</sup> propose une nouvelle hypothèse. Se référant à deux catastrophes naturelles qui se sont produites au Cameroun à la fin du siècle dernier sur les rives de deux lacs volcaniques, le lac Monum et le lac de Nyos – énorme vague venue ravager les rives et souffle méphitique ayant entraîné la mort de tous les êtres vivants qu'il touchait –, le savant français, à la suite des travaux comparatifs effectués sur les lacs camerounais et le lac albain, lui aussi d'origine volcanique et particulièrement chargé de gaz carbonique, interprète le prodige de 398 comme une explosion gazeuse ayant fait déborder le lac albain. Et d'enchaîner : « Nous autorisant de leurs travaux, nous pouvons dès lors admettre une

---

<sup>61</sup> F. COARELLI, « Gli emissari dei laghi laziali : tra mito e storia », in M. BERGAMINI (éd.), *Atti del Convegno 'Gli Etruschi maestri di idraulica'...*, 35-41 ; R. DRUSIANI, P. BERSANI et P. PENTA, « L'Antico emissario del Lago di Albano. Ipotesi sulle origini ed il suo ruolo nel tempo », *art.cit.* ; A. GRANDAZZI, *Alba Longa...*, I, 94-95, qui s'appuie essentiellement sur deux arguments : l'identification de la sortie de l'émissaire avec le *caput aquae Fereninae* ; la similitude des techniques de construction de l'émissaire du lac de Nemi avec celui du lac Albain. *Contra* : J. POU CET dans son CR de l'ouvrage d'A. Grandazzi, *AC* 80, 2011, 480 : « On sait bien que la tradition a davantage tendance à vieillir qu'à rajeunir les événements qu'elle rapporte ».

<sup>62</sup> Sur ce projet mené par la Fédération de spéléologues HYPOGEOA, voir n. 59.

<sup>63</sup> A. GRANDAZZI, « Une nouvelle hypothèse sur le miracle du lac Albain », *BAGB*, 2003, 96-106 ; ID., *Alba Longa...*, I, 84.

possibilité d'historicité pour le *prodigium* de 398. Ce résultat s'appuie sur un fait externe à la tradition littéraire et totalement objectif. Il s'agit d'une conclusion nouvelle, qui n'est pas sans conséquences sur la question de la valeur de la tradition annalistique. Le *prodigium* de 398 n'est pas un mythe, c'est un fait sans doute historique, dont la cause ultime est la présence souterraine d'une chambre magmatique chaude repérée depuis peu. Ce qu'ont vu les Romains en cette année 398, c'est la manifestation exceptionnelle, mais non irrationnelle, d'un dégazage naturel se traduisant par un soudain et spectaculaire rehaussement du niveau des eaux »<sup>64</sup>.

Au total donc, des éléments nouveaux qui peuvent inciter à penser que le roman national concernant les deux premières réalisations hydrauliques romaines, à Rome même puis dans le Latium n'est pas en contradiction avec l'état actuel de nos connaissances, bien au contraire. Dans tous les cas, sources littéraires et *realia* confirment une chose : en creusant des canaux et des égouts, les Romains découvrirent l'art de conduire l'eau. C'est cette maîtrise qui « allait devenir l'une des formes de l'empire sur le monde »<sup>65</sup>. La tradition, mise sobrement en forme par Tite-Live qui s'affranchit des détails extrapolateurs, en était pleinement consciente.

---

<sup>64</sup> A. GRANDAZZI, *Alba Longa...*, *ibid.*

<sup>65</sup> A. MALISSARD, *Les Romains et l'eau...*, p. 18.

## Bibliographie

- C. AMPOLO, « La *Cloaca Maxima* come segno. Note sul suo significato nella storiografia antica e moderna su Roma antica », in E. BIANCHI et M. D'ACUNTO (dir.), *Opere di regimentazione delle Acque in età arcaica. Roma, Grecia e Magna Grecia, Etruria e mondo italico*, Rome, Quasar, 2020, 417-436.
- L. ANTOGNOLI et E. SANTUCCI, « Tecniche di indagine e rilevati nella Cloaca Massima », in E. BIANCHI et M. D'ACUNTO (dir.), *Opere di regimentazione delle Acque in età arcaica. Roma, Grecia e Magna Grecia, Etruria e mondo italico*, Rome, Quasar, 2020, 447-460.
- H. BAUER, « Die Cloaca Maxima in Rom », *Mitteilungen Leichtweiss Institut für Wasserbau der Technischen Universität Braunschweig* 103, 1989, 45-67.
- E. BIANCHI et L. ANTOGNOLI, « La Cloaca Maxima dalla Suburra al Foro Romano », *Studi Romani* 57, 2009, 89-125.
- E. BIANCHI, « Foro Romano. L'intervento dei Tarquini prima della Cloaca Maxima », *Studi Romani* 58, 2010, 3-26.
- E. BIANCHI (dir.), *La Cloaca Maxima e i sistemi fognari di Roma dall'Antichità ad oggi*, Rome, Palombi Editori, 2014.
- E. BIANCHI et L. ANTOGNOLI, « La Cloaca Massima dal Foro Romano al Velabro. Dagli studi di Heinrich Bauer alle nuove indagini », in E. BIANCHI (dir.), *La Cloaca Maxima e i sistemi fognari di Roma dall'Antichità ad oggi*, Rome, Palombi Editori, 2014, 109-262.
- E. BIANCHI et M. D'ACUNTO (dir.), *Opere di regimentazione delle Acque in età arcaica. Roma, Grecia e Magna Grecia, Etruria e mondo italico*, Rome, Quasar, 2020.
- E. BIANCHI, « L'opera idraulica dei Tarquini. Nuove indagini sui resti del condotto nel Foro Romano e ipotesi sul percorso fino dal Tevere », in E. BIANCHI et M. D'ACUNTO (dir.), *Opere di regimentazione delle Acque in età arcaica. Roma, Grecia e Magna Grecia, Etruria e mondo italico*, Rome, Quasar, 2020, 461-546.
- M.E. BLAKE, *Ancient Roman Construction in Italy*, vol. I: *From the Prehistoric Period to Augustus*, Washington, Carnegie Institution, 1947
- M.R. DE LA BLANCHÈRE, « *Cuniculus* », in Ch. DAREMBERG – E. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome I.2, Paris, Hachette, 1887, 1589-1594.
- M.R. DE LA BLANCHÈRE, « *Emissarium* », in Ch. DAREMBERG – E. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome II.1, Paris, Hachette, 1892, 507-603.

- V. CASTELLANI et W. DRAGONI, « Opere arcaiche per il controllo del territorio : gli emissari sotterranei artificiali dei laghi albani », in M. BERGAMINI (éd.), *Atti del Convegno 'Gli Etruschi maestri di idraulica'. Perugia 23-24 febbraio 1991*, Pérouse, Electra ed., 1991, 43-60.
- A. CELLI, *Die Malaria in ihrer Bedeutung für die Geschichte Roms und der römischen Campagna : eine kulturhistorische Studie*, Leipzig, Georg Thieme, 1929.
- F. COARELLI, « Gli emissari dei laghi laziali : tra mito e storia », in M. BERGAMINI (éd.), *Atti del Convegno 'Gli Etruschi maestri di idraulica'. Perugia 23-24 febbraio 1991*, Pérouse, Electra ed., 1991, 35-41.
- T.J. CORNELL, *The Beginnings of Rome, Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars (c. 1000-264 BC)*, Londres – New York, Routledge, 1995.
- R. DRUSIANI, P. BERSANI et P. PENTA, « L'Antico emissario del Lago di Albano. Ipotesi sulle origini ed il suo ruolo nel tempo », *L'Acqua*, Rivista dell'Ass. Idrotecnica Italiana 4/2007 Sezione 1 Memorie, 55-62.
- G. DUMÉZIL, *Mythe et épopée, III : Histoires romaines*, Paris, Gallimard, 1<sup>ère</sup> édition 1973, cité d'après G. DUMÉZIL, *Mythe et épopée I.II.III*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2021.
- M. FRASSINE, *Palus in agro. Aere umide, bonifiche e asseti centuriali in epoca romana*, Pise et Rome, Fabrizio Serra editore, Coll. « Agri Centuriati », Suppl. 1, 2013.
- C. GALEAZZI, C. GERMANO et L. CASCIOTTI, « The Drainage Tunnel of Lake Albano (Rome, Italy) and the 3-years Study Program 'Project Albanus': A Progress Report », *Hypogea 2015 (Proceedings of International Congress of Speleology in Artificial Cavities, Italy, Rome, March 11/17 2015)*, 178-191.
- A. GRANDAZZI, « Une nouvelle hypothèse sur le miracle du lac Albain », *BAGB*, 2003, 96-106.
- A. GRANDAZZI, *Alba Longa. Histoire d'une légende. Recherches sur l'archéologie, la religion, les traditions de l'ancien Latium*, 2 vol., Rome, BEFAR 336, 2008.
- E. HERMON, « Aspects de l'histoire environnementale comparée : la gestion intégrée de l'eau (GIRE) dans la perspective de bassin versant », *Riparia* 7, 1-22.
- J.N.N. HOPKINS, « The Cloaca Maxima and the Monumental Manipulation of Water in Archaic Rome », *The Waters of Rome* 4, 2007, 15 p. url : <http://www3.iath.virginia.edu/waters/Journal4Hopkins.pdf>

- J. HUBAUX, *Rome et Vées. Recherches sur la chronologie légendaire du Moyen-Âge romain*, Paris, Belles Lettres, Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. CXLV, 1958.
- R. LANCIANI, *Ruins and Excavations of Ancient Rome*, Londres, Macmillan, 1897.
- B. LIOU-GILLE, *Une lecture « religieuse » de Tite-Live I : cultes, rites, croyances de la Rome archaïque*, Paris, C. Klincksieck, 1998.
- A. MALISSARD, *Les Romains et l'eau : fontaines, salles de bains, thermes, égouts, aqueducs*, Paris, Belles Lettres, coll. Realia, 1994, 2<sup>ème</sup> éd. revue et augmentée 2002, 3<sup>ème</sup> tirage 2020.
- A. MALISSARD, « Un exemple de création urbaine en milieu humide : Rome », in E. HERMON (dir.), *L'eau comme patrimoine : de la Méditerranée à l'Europe du Nord. Actes du colloque international « La gestion intégrée de l'eau dans l'histoire environnementale : savoirs traditionnels et pratiques modernes, Université Laval (octobre 2006) »*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Patrimoine en mouvement, 2008, 242-257.
- R.M. OGILVIE, *A Commentary on Livy. Books 1-5*, Oxford, At the Clarendon Press, 1965.
- D. PALOMBI, « Cloaca Maxima. Tra archeologia, topografia e storia », in E. BIANCHI et M. D'ACUNTO (dir.), *Opere di regimentazione delle Acque in età arcaica. Roma, Grecia e Magna Grecia, Etruria e mondo italico*, Rome, Quasar, 2020, 561-584.
- J. POU CET, *Les Rois de Rome. Tradition et histoire*, Louvain-la-Neuve, Classe des Lettres, Académie royale de Belgique, 2000.
- C.L. VISCONTI, « Trovamenti riguardanti la topografia urbana », *BCAR* 20, 1892, 261-268.